

## Dette de RSI pour un associé minoritaire d'une SARL réclamée après liquidation

Par **BELEM45@FREE.FR**, le **18/02/2019** à **13:50**

Après une liquidation judiciaire, une dette non réclamée par le RSI au liquidateur, (alors qu'elle figurait au passif de la société), m' est réclamée aujourd'hui, alors que j'étais gerant minoritaire 30% des parts .(dette d' environ 13 000€)

Connaissez vous une jurisprudence qui pourrait m'aider ?

MERCI "POUR VOTRE AIDE

Par **ESP**, le **18/02/2019** à **14:09**

Bonjour

Sauf erreur de ma part, une dette de cotisations de RSI, est une dette personnelle (couverture sociale), qui ne s'efface donc pas par la liquidation de la société.